

APPEL A PROJETS

Résidence de médiation artistique et culturelle

**Littérature, bande dessinée,
illustration**

2022

« Eureka ! Champollion »

Contexte et cadre de la résidence

La communauté de communes du Grand-Figeac regroupe 92 communes des départements du Lot et de l'Aveyron pour une population de plus de 45 000 habitants.

Pour concourir au dynamisme de son territoire, au bien-être de ses habitants et résidents, le Grand-Figeac a choisi d'assumer pleinement le rôle qui pouvait être le sien en matière de développement culturel.

La politique et les interventions culturelles du Grand-Figeac sont mises en œuvre par l'Astrolabe – Grand-Figeac qui regroupe les directions des affaires culturelles, de la lecture publique, du spectacle vivant, du cinéma et du patrimoine. L'Astrolabe Grand-Figeac est le porteur de projet de la résidence de médiation.

Le projet culturel du Grand-Figeac s'appuie sur la présence d'opérateurs culturels de dimension régionale ou nationale associés à la résidence de médiation : Agence départementale Lot Arts Vivants, le Centre d'Art Contemporain Claude et Georges Pompidou, l'Association Derrière le Hublot, le Musée Champollion les écritures du monde, le Pays d'art et d'histoire du Grand-Figeac Vallées du Lot et du Célé.

Avec l'appui de la DRAC Occitanie, l'Astrolabe Grand-Figeac impulse depuis plusieurs années une dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux.

La résidence de territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence au long-cours et des collaborations avec les acteurs du territoire.

Le Grand-Figeac et son territoire

Le Grand-Figeac est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui regroupe 92 communes des départements du Lot et de l'Aveyron.

Avec **plus de 1 000 km² et 45 000 habitants** le Grand-Figeac représente, tant en superficie qu'en population, plus de **20% du département du Lot**.

→ Une forte identité rurale :

Situé au sud du Massif Central, au nord ouest de la région Occitanie et à l'est du département du Lot, le territoire du Grand-Figeac se caractérise par une forte identité rurale (classé en Zone de Revitalisation Rurale et en zone Massif-Central par la DIACT).

Le territoire se situe à 2 heures de Toulouse, et à équidistance d'Aurillac, Brive, Rodez et de Cahors.

→ Un territoire au rythme de croissance démographique soutenu :

La population du Grand-Figeac est de plus de 45 000 habitants. C'est un territoire dynamique qui après avoir connu une perte continue de sa population depuis les années 1960, connaît une croissance démographique depuis 1999.

Globalement, le Grand-Figeac a connu une **hausse de la population d'environ 6 % sur la période 1990/2008**.

→ Une population vieillissante :

D'après les données INSEE de 2008, la classe d'âge de 45-59 ans est la plus représentée. La population du Grand-Figeac tend majoritairement vers un vieillissement. **Cette dynamique**

tend à s'inverser grâce à l'arrivée d'actifs à la recherche d'un meilleur cadre de vie et d'un emploi, qui concourent à ralentir le vieillissement de la population.

→ **Une dynamique économique et universitaire :**

Le bassin figeacois est le premier bassin industriel du Lot, autour des entreprises de l'aéronautique et de l'agro-alimentaire

La zone d'emploi de Figeac possède un **tissu industriel important**. L'activité économique repose pour près d'un emploi sur quatre sur la sphère industrielle.

La création d'un **IUT à trois départements et d'une antenne de l'école d'infirmières** qui accueillent 500 étudiants participe à ce développement.

→ **Une dynamique touristique et patrimoniale :**

Au carrefour du Limargue, du Ségala et du Causse, l'attrait touristique du Grand-Figeac réside essentiellement dans son **patrimoine bâti, médiéval notamment, et environnemental**.

La variété des activités économiques et de sa vie sociale permet d'offrir les services d'un territoire accueillant et animé.

Le développement du **Musée Champollion – les Ecritures du monde** a participé à amplifier l'intérêt patrimonial du territoire, ainsi que la **labellisation du Grand-Figeac en Pays d'art et d'histoire** – extension du label Ville d'art et d'histoire de Figeac.

Avec plus de 220 000 visiteurs par an, l'Office de tourisme du Grand-Figeac affiche une hausse constante de sa fréquentation et attire un tourisme culturel. Grâce aux nombreuses activités programmées tout au long de l'année et aux différents marchés, le territoire s'attache à offrir aux touristes un séjour teinté d'histoire et d'impressions.

Situé sur l'un des trois grands itinéraires historiques vers **Saint Jacques de Compostelle**, le Grand-Figeac attire également de plus en plus de marcheurs qui croisent sur leur chemin les amateurs d'art roman.

Le projet de résidence

- **Cadre général :**

Dans le cadre d'une Convention de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle conclue avec la DRAC Occitanie, le Grand-Figeac (Département du Lot) propose une **résidence d'actions culturelles**.

Cette résidence est ouverte aux **artistes, auteurs intervenant dans les domaines de la littérature, de la bande dessinée ou de l'illustration**.

L'artiste ou l'équipe artistique auront pour mission de conduire sur une période de minimum trois mois **des actions d'éducation artistique. Ces actions seront constitutives d'un travail artistique présenté en fin de résidence** et seront menées en direction du jeune public (cadre scolaire et extrascolaire), des habitants et du public dit « éloigné » (personnes en difficulté sociale, seniors, public en situation de handicap...).

- **Contexte spécifique :**

Le 14 septembre 1822, Jean-François Champollion déchiffrait les hiéroglyphes. Par cette découverte, l'égyptologue a ouvert la voie à la compréhension d'une des plus grandes civilisations de l'antiquité. 200 ans après, Figeac, sa ville natale, lui rend hommage dans le cadre d'une programmation artistique et culturelle d'envergure intitulée **« Eurêka ! Champollion Figeac 2022 »** (informations sur www.eureka-figeac.fr).

L'artiste ou l'équipe artistique aura pour mission de **proposer, explorer et valoriser de façon fictionnelle une thématique faisant écho à ce programme** (à titre d'exemple : « coder – décoder » ; « chercher – trouver », « les écritures inconnues » ; « de Champollion 1822 à Champollion 2022 » ; « des rives du Lot aux rives du Nil » ; ...).

- **Conditions :**

Durée de la résidence : **dix à douze semaines**

Calendrier prévisionnel :

Janvier - Février 2022 : Dépôt des candidatures

Mars 2022 : Arbitrage - Choix du lauréat

Juin 2022 : Réunions préparatoires avec le commanditaire et les partenaires

Septembre 2022 : Début de la résidence

Disciplines artistiques : **Littérature, bande dessinée, illustration.**

Conditions d'accès :

-Peut faire acte de candidature, toute équipe artistique ou professionnel, ne résidant pas sur le département du Lot.

-Le dossier de candidature comprend un dossier à renseigner présentant la démarche artistique et culturelle ainsi que **les projets d'éducation artistique et culturelle déjà menés, (note méthodologique décrivant le(s) projet(s) qui pourrai(en)t être développés dans le cadre de la résidence) et un CV du ou des intervenants.**

-Le choix des publics et structures d'appui se fera en concertation avec l'Astrolabe Grand-Figeac et les partenaires de la résidence. Il est néanmoins attendu de l'artiste ou de l'équipe artistique des propositions dans la candidature afin d'appréhender les orientations données à la résidence.

Allocation : l'artiste ou l'équipe artistique retenue bénéficiera **d'une allocation financière maximum de 18 000 € incluant : l'ensemble des défraiements, repas et transports (véhicule indispensable), l'acquisition des matériels pédagogiques et des coûts de restitution de la résidence** (par exemple : frais de présentation, exposition, travaux d'impression, édition...). **Le logement sera directement assuré et pris en charge par le Grand-Figeac.**

Accompagnement et suivi du projet de résidence : L'artiste ou l'équipe artistique bénéficieront de **l'accompagnement d'un chargé de mission dédié** qui facilitera le dialogue avec les acteurs du territoire pour toute la durée de résidence.

L'artiste ou l'équipe artistique pourront utiliser de façon facilitée les structures des **services culturels de l'Astrolabe Grand-Figeac** (deux cinémas, réseau de six médiathèques, espaces de résidence, de création et de programmation de spectacles) et celles des partenaires culturels associés à l'appel à projet (Musée Champollion les écritures du monde, Pays d'art et d'histoire, ...)

- **Disposition spécifique – Covid 19**

En fonction de l'évolution des normes sanitaires nationales et/ou départementales, le projet de résidence pourra être amené à être modifié, après concertation et validation avec l'ensemble des partenaires associés.

- **Analyse des candidatures**

Un Comité de pilotage désigné par le Grand-Figeac aura en charge d'apprécier les candidatures.

Critères de sélection :

- Prise en compte des impératifs d'éducation artistique et culturelle relatifs à la résidence.
- Approche sensible, personnelle et artistique du projet.
- Pertinence de la proposition en relation avec le projet « Eureka ! Champollion 2022 »
- La notion de transmission étant essentielle dans cette résidence, capacité à fédérer, à « faire ensemble », à échanger par la création, la diffusion et la pratique artistique. Une qualité d'écoute et une aptitude à interagir avec l'environnement social seront appréciées.
- Dimension originale et inédite de la proposition.

Porteur de projet et partenaires :

Porteur de projet : Grand-Figeac (Astrolabe Grand-Figeac, services culturels) Statut Etablissement Public de Coopération Intercommunal (Année de création 2007)

Partenaires : Musée Champollion les écritures du monde (Ville de Figeac) ; Pays d'art et d'histoire Grand-Figeac, vallées du Lot et du Célé.

DSDEN, Ministère de l'Agriculture, représentant les établissements d'enseignement agricole du Grand-Figeac (LEGTA la Vinadie à Figeac et CFA de Lacapelle-Marival), Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Contact :

Grand-Figeac – Astrolabe, 2 boulevard Pasteur, 46100 FIGEAC
Lisa Vachal, Chargée de l'action culturelle, Astrolabe Grand-Figeac
05 65 34 24 78 - actionculturellespectacle@grand-figeac.fr

Transmission des candidatures :

Date limite de réception des candidatures : lundi 7 mars 2022 (cachet de la poste faisant foi)

Transmission des candidatures :

- Par voie dématérialisée à : Mme Hélène Lacipière, Vice Présidente en charge de la culture du Grand-Figeac / affairesculturelles@grand-figeac.fr

OU

- Par voie postale à : Mme Hélène Lacipière, Vice Présidente en charge de la culture du Grand-Figeac, l'Astrolabe Grand-Figeac, 23 boulevard Pasteur, 46100 Figeac

Pièces à fournir

Un dossier de candidature qui comprendra :

- Le dossier de présentation joint à l'appel à projet à compléter. Celui-ci sera complété de façon à renseigner la démarche artistique et culturelle, à décrire le(s) projet(s) qui pourrai(en)t être développé(s) dans le cadre de la résidence, à préciser le budget prévisionnel, à présenter les références des projets d'éducation artistique et culturelle déjà menés.
 - Le ou les CV de l'artiste ou de l'équipe artistique.
 - Tout autre document qui pourrait préciser le projet proposé par le candidat.
- (!) Le candidat est libre de présenter les différents items dans une présentation qui lui est propre.

Fiche de présentation

Nom de l'artiste ou du collectif	
Productions diffusées et visibles	
Titre du projet	
Contact artistique	
Contact administratif (pour les questions liées au budget, aux contrats etc.)	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays / région	
Téléphone	
Fax	
Portable	
Courriel	
Site web	

- RELATIONS ENTRE VOTRE PROJET, LE PUBLIC ET LE PROJET CULTUREL DU TERRITOIRE

Explicitez pour chaque type de public le type de médiations et d'actions prévues :

- RELATION À L'ESPACE DE REPRÉSENTATION (inscription du projet dans le contexte rural)

▪ BUDGET PRÉVISIONNEL ET PARTENAIRES ENVISAGÉS

Charges	Montants	Produits	Montants
		Autofinancement	
		Subventions (préciser)	
		Partenaires	
		Diffusions envisagées	
		Aide à la résidence	18 000€
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	

▪ CALENDRIER DE CRÉATION PRÉVISIONNEL ET/OU PÉRIODES DE RÉSIDENCES SOUHAITÉES